

5950
114

Fritz Jung.

Berlin

Achat refusé par le Ministre

trabl de Pieter Meert

Berlin W.35 Friedrich Wilhelmstr. 20

Téléphone: Barbarossa 0606

le 16 mars 1934.

Cabinet du Conservateur en chef aux Musées Royaux
des Beaux-Arts de Belgique 9, Rue du Musée
BRUXELLES (Belgien)

Monsieur,

J'ai l'honneur de confirmer réception de votre lettre du 28 février 1934: Comme, même aujourd'hui, je suis sans avis de l'expédition du colli avec le tableau de Pieter MEERT, je vous prie instamment de vouloir bien faire le nécessaire pour la réexpédition du colli. Il me faut constater que la Galerie Georges GIROUX m'a fait savoir le 10 février que le tableau vous fut remis.

A vous lire, agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus dévouée

Fitzinger

Absender:

Wohnort:

(auch Zustell- oder Leitpostamt)

Straße, Hausnummer, Gebäudeteil,
Stockwerk od. Postschließfachnummer

Fritz JUNG, Berlin W. 35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Telefon: Barbarossa 0606



Cabinet du Conservateur en
chef aux Musées Royaux des
Beaux-Arts de Belgique

9, Rue du Musée

in BRUXELLES (Brüssel)

Belgien

Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

Berlin W.35 Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbàrossa 0606 de 20 mars 1934

Cabinet du Conservateur en chef aux Musées Royaux des
Beaux-Arts de Belgique 9, Rue du Musée
BRUXELLES

Monsieur,

Confirmant ma carte postale du 16 courant je
m'empresse de vous faire savoir que je viens de re-
cevoir le colli avec le tableau de Pieter MEERT.

En vous remerciant des soins que vous avez eu,
je vous prie d'agérer, Monsieur, ma considération la
plus dévouée.

Frühling

Absender:

Wohnort:
(auch Zustell- oder Leitpostamt)

Straße, Hausnummer, Gebäudeteil,
Stockwerk od. Postschließfachnummer

Fritz JUNG, Berlin W. 34
Friedrich Wilhelmstr. 20
Telefon: Barbarossa 0606



Stark
Kampff
gegen
und



Cabinet du
Conservateur en chef aux
Musées Royaux des Beaux-
Arts de Belgique

9, Rue du Musée

in BRUXELLES (Belgien)

Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 1^{er} mars 1934

Monsieur

Leo van PUYVELDE

Conservateur en chef
aux Musées Royaux des Beaux-Arts de BELGIQUE

9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

Comme selon votre honorée lettre du 13 février 34.
la maison Grégoir, de Bruxelles, était déjà chargé par vous de ré-
expédier le tableau de Pierre MEERT par colis postal à mon adresse,
et n'ayant pas encore reçu l'avis d'expédition par la maison Grégoir
ni par le bureau de poste de l'arrivée du colis, une inquiétude
m'est survenue. Par conséquent je répète ma prière de ma carte po-
stale du 23 février 1934, de vouloir bien demander à la maison Gré-
goir quand l'expédition est fait et d'avoir l'amabilité de me faire
savoir la réponse.

A vous lire, je vous prie, Monsieur, d'avoir l'amabi-
lité d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Fritz Jung

28 février 1934

Monsieur,

En réponse à votre carte du 23 février 1934, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la maison Grégoir vous expédiera, cette semaine, le tableau attribué à Meert. Le colis ayant été expédié par la poste, à l'arrivée, il y a quelques lenteurs à vous le retourner, attendu qu'il nous faut produire le permis d'exemption de séjour temporaire.

Vu la situation de nos crédits, forts réduits en ce moment, nous ne pouvons envisager l'achat du tableau. Je ne puis que confirmer ce que je vous écrivais à ce sujet dans ma lettre du 30 janvier 1933.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef

A Monsieur Fritz Jung
Berlin.

l'avis du bureau de poste que le colli est arrivé
je vous prie, Monsieur, d'avoir l'amabilité de faire
demander la maison Grégoir d'expédier le paquet.

Comme je n'ai pas l'intention d'offrir le
tableau, je vous prie, Monsieur, de m'en faire savoir
à son temps, si le Musée est intéressé à acquérir
le tableau. Peut-être on va trouver une base de vente.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considé-
ration la plus dévouée.

Fitz-Jean

L'ANIMAL SOUFFRE COMME VOUS.
PITIE POUR LUI
ADHÉREZ A LA CROIX BLEUE
DE DIEREN LIJDEN ZOOWAARD
HEBT MEDELIDEN MET HEN
SLUIT U AAN BIJ HET BLAUWE KRUIS



Absender: Fritz JUNG, Berlin W. 35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Telefon: Barbarossa 0606

Wohnort:
(auch Zustell- oder Leitpostamt)

Straße, Hausnummer, Gebäudeteil,
Stockwerk od. Postschließfachnummer
le 23 février 1934

Monsieur,

J'ai l'honneur de confirmer réception de votre lettre du 13 courant, par laquelle vous m'informez que la maison GREGOIR va réexpédier le tableau de Pierre MEERT par colis postal à mon adresse. Comme je n'ai pas encore reçu

Postkarte
Gebt
zur Winterhilfe!
Helft!



Monsieur

Leo van PUYVELDE

Conservateur en chef

aux Musées Royaux des Beaux-Arts de BELGIQUE
in BRUXELLES

Brüssel - Belgien

9 rue du Musée
Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

27 février 1934

Monsieur le Receveur du 3^e bureau,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir une copie du permis de séjour temporaire n^o544 délivré le 10/10/32 (colis postal n^o775.) Le document original a été enregistré.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Receveur du 3^e bureau, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,

A Monsieur le Receveur des Douanes
3^e bureau, à Bruxelles.

CONSERVATEUR EN CHEF

DU

CABINET



2^e RUE DU MUSEE
BRUXELLES 12

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE



CABINET
DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, LE 19 février 1934
9, RUE DU MUSÉE

Monsieur,

A l'occasion de l'avènement du Roi, le musée
sera fermé le samedi 24 et .

Agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pr le Conservateur en chef,

A handwritten signature in dark ink, slanted upwards to the right. The signature appears to be "L. Smeets".

15 février 1934

Messieurs.

Voici copie de la lettre que nous avons reçue et en vertu de laquelle, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer d'urgence le tableau à M. Jung à Berlin.

Agréez, Messieurs, nos salutations bien distinguées.

Messieurs Grégoir.

rue Van Meyel, à Bruxelles

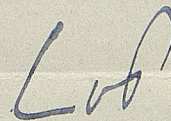
13 janvier 1934

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons chargé la maison Grégoir, de Bruxelles, de vous réexpédier par colis postal le tableau attribué à Pierre Meert, que vous aviez soumis en vue d'achat.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,



A Monsieur F. Jung
Friedrich Wilhelmstrasse 20
Berlin W.35

Fritz JUNG, Berlin W.35

Absender: Friedrich Wilhelmstr. 20
Telefon: Barbarossa 0606

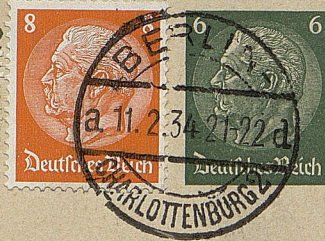
Wohnort: _____
(auch Zustell- oder Leitpostamt)

Straße, Hausnummer, Gebäudeteil,
Stockwerk od. Postschließfachnummer le 11
vriier 1934

Messieurs,

Comme suite à votre
lettre du 31 Janvier j'ai
autorisé la Galerie GEOR-
GES GIROUX de délivrer
le tableau de
Pieter MEERT
et la caisse originale
à votre adresse.

J'espère que tout va se
ranger à votre volonté
et je vous prie, comme je



Cabinet du Conservateur
en chef

Musées Royaux des Beaux-
Arts de Belgique.

9, Rue du Musée
in BRUXELLES

BRUESSEL - Belgien

Straße, Hausnummer,
Gebäudeteil, Stockwerk

n'ai pas encore reçu des nouvelles ni de vous ni
de la Galerie Georges GIROUX, de me faire savoir le
résultat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite
considération

Guigée

GALERIE GEORGES GIROUX



VENTE DE COLLECTIONS -:- MEUBLES
ANTIQUITÉS -:- TABLEAUX -:- BIJOUX
-:- -:- EXPERTISES -:- -:-

43, Boulevard du Régent BRUXELLES
TÉLÉPHONE 145.75

NOTE D'ENVOI N° 3440

à M

Musée Royal
à

IMP. ODRY-MOMMENS.

OBJET

*Retour pour compte
de m^r F. Jung. Berlin
stab. de P. Meert. N° 1052*

Bruxelles, le

192

L'Expéditeur :

[Signature]

7 février 1934

Messieurs,

Voulez vous faire envoyer comme colis postal à l'adres
de Fritz JUNG Friedrich Wilhelmstrasse 20 ,un tableau ,peint
sur bois de Meert. pour lequel le Receveur des Douanes à Bru-
xelles a levé un permis d'exemption temporaire n° 544 le
10/10 32. (colis postal n° 775.)

Agréez,Messieurs, nos salutations distinguées.

A Messieurs Grégoir
49 rue Van Meyel.
Bruxelles.

SOCIÉTÉ NATIONALE
des
CHEMINS DE FER BELGES

N° 13947 ag

Annexe

NATIONALE MAATSCHAPPIJ

der
BELGISCHE SPOORWEGEN

Postdienst

Bijlage

Bruxelles Entrepôt 21 - 1 - 1934

Musées Royaux des Beaux-Arts.
9 Rue du Musée.
E.V.

19.7.1932
mai 1933
Le Receveur des douanes à Bruxelles m'informe
que le permis d'exemption temporaire n° 544
délivré le 10/10/32 et valide pour le délai d'un
an, n'est pas encore apuré.

Il s'agit d'un colis postal 771. expédié par
Yung à Berlin et contenant un tableau, du peintre
Opert, d'une valeur de 18.000 fr.

Je vous prie de faire immédiatement le
nécessaire pour l'apurement de ce permis, faute de quoi
l'enregistrement vous infligera l'amende prévue par
l'article 61 de la loi du 28 août 1921.

Veuillez agréer, Messieurs, mes saluts
distingués.

Pr. le Chef de Station
Vr. de Statieoverste
Le Chef de Bureau DE

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 2 février 1934

Au

Cabinet du Conservateur en chef

Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique

9, Rue du Musée

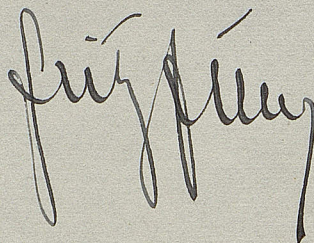
BRUXELLES

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 31 janvier 1934. Pour vous débarrasser j'ai autorisé la Galerie Georges Giroux, 43, Boulevard du Régent, de délivrer le tableau et la caisse originale à vous.

Je suis d'accord que vous me renvoyez le tableau par colli postal.

A vous lire, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Fritz Jung', with a stylized, cursive script.



GALERIE GEORGES GIROUX

43, Boulevard du Régent, Bruxelles

Bruxelles, le 6 février 1934 19 .

Tél. 11.45.75

Compte chèques postaux : 766.83

Registre de commerce : Bruxelles n° 2755

Notre	GW
Votre	référence 35768

Monsieur Leo Van Puyvelde, Conservateur en Chef
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
Place du Musée
Bruxelles .

Cher Monsieur ,

Je viens de recevoir de M. Fritz Jung de Berlin une lettre au sujet du retour en Allemagne du tableau de Pieter Meert en dépôt à la galerie . Il me remet en même temps la copie de la lettre que vous lui avez adressée à la date du 31 janvier à ce sujet me priant de me mettre en rapport avec vous pour cette affaire .

Pour vous éviter des ennuis de douane , je vous remets le tableau en même temps que la présente .

Veuillez agréer, cher Monsieur , l'assurance de ma parfaite considération.

Georges Willemus .

*Donné acte
et remercié*

5950/114

31 janvier 1934

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le 10/10/1932 nous avons sollicité un permis d'exemption temporaire pour vous permettre de laisser entrer en Belgique, sans payer droits le tableau de Meert que vous vouliez soumettre à notre Commission. Le service des Douanes réclame parceque le tableau n'est pas encore retourné à son lieu d'origine et qu'aucun droit de transmission n'a été acquitté. Nous allons être passible d'amende si nous ne renvoyons pas le tableau dans le plus bref délai. Veuillez donc nous laisser des instructions par retour du courrier pour la réexpédition par nossoins du tableau en question.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Conservateur en chef,

A Monsieur Jung.
Berlin.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

AGENCE EN DOUANE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : BRUBORLI

COMPTE CHÈQUES POSTAUX N° 395.21
R. C. BRUXELLES N° 293.72

Maisons affiliées à :

PARIS, BORDEAUX, LIBOURNE, BEAUNE,
JEUMONT, ANVERS, ERQUELINNES,
GREVENMACHER (Gr.-Duché de Lux.)

SERVICES SPÉCIAUX
DE GROUPAGES

DE et POUR la FRANCE, LA SUISSE,
l'ITALIE et le GR.-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

SERVICE AUTOMOBILE JOURNALIER
ENTRE BRUXELLES-PARIS
ET PARIS-BRUXELLES

SERVICE RAPIDE : PARIS-BRUXELLES

A PARIS : 31, Place du Marché St-Honoré
Tél. : Central 30.89 et Louvre 07.32

SERVICE MARITIME :

A ANVERS : 42, Rue St-Paul
Tél. 243.41 - 285.78

Votre Réf. : _____

Notre Réf. : C.G.

A rappeler dans votre réponse

Annexe _____

Aucune espèce d'assurance n'est couverte que sur ordre formel.
Toutes nos opérations sont régies par les conditions générales de la " F. N. E. T. de Belgique " publiées aux Annexes du Moniteur du 3 mai 1930, n° 535.
Les marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires ou propriétaires sans responsabilité ni garantie d'aucune sorte, autre que celles des Compagnies de chemins de fer et de navigation.
Tout différend devra être porté devant les Tribunaux de Bruxelles.

L. Ch. Grégoir & FILS

BRUXELLES (Maritime), le 29 JANVIER 1934
RUE VAN MEYEL, 47, 49
Tél. 26.25.23 - 26.24.23

Monsieur G. DEMETER

Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

9, rue du Musée, 9

BRUXELLES

Monsieur,

Faisant suite à votre estimée de ce jour, nous vous prions de noter que le permis d'exemption temporaire N° 544 du 10/10/32 n'a pas été levé par nos soins ; les opérations de douane pour le colis postal 775, expéditeur JUNG à Berlin, n'ont pas été effectuées par nos services.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

L. Ch. Grégoir

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

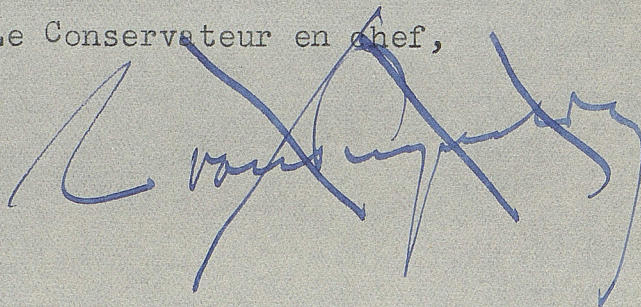
BRUXELLES, LE 29 janvier 1934
9, RUE DU MUSÉE

Monsieur le Receveur des Douanes ,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien prolonger pour six mois le permis d'ex^mception temporaire n°544 délivré le 10/10/32 pour le colis postal 775, expédié par M. Jung de Berlin . Le tableau est toujours en Belgique et est encore la propriété de M. Jung.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur des Douanes, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,



A Monsieur le Receveur des Douanes
Bruxelles Entrepôt.
Bruxelles.

29 janvier 1934

Messieurs.

Voulez vous bien nous faire savoir si c'est par votre intermédiaire qu'il a été levé le 10/10/32 un permis d'exemption temporaire n°544 pour un colis postal 775 expédié par M. Jung d Berlin, aux Musées royaux des Beaux-Arts ?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Messieurs Grégoire
rue Van Meyeel
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE



CABINET
DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, LE 23 octobre 1933.
9. RUE DU MUSÉE

Monsieur,

L'article que j'ai fait sur Pieter Meert dans la Revue "Panthéon" n'a pas paru ailleurs, et je n'ai rien écrit encore à ce sujet dans d'autres revues. Il est possible que je le fasse dans le Bulletin des Musées, mais cela paraîtrait bien plus tard. Je vous en aviserai alors.

Je vous remercie de m'avoir permis de publier la reproduction de votre tableau.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Fritz JUNG,
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
BERLIN W.35

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 22 Septembre 1933.

Monsieur

Leo van PUYVELDE

Conservateur en chef aux Musées Royaux des Beaux-Arts de
Belgique

9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

C'est à grand intérêt que j'ai lu votre dissertation
sur Peter MEERT à la revue mensuelle " PANTHEON "
(Août 1933) . Par la présente je vous prie de vouloir bien
me dire si vous avez écrit sur le dit maître ailleurs en
me donnant les dates afin que je me puisse faire envoyer
les exemplaires des revues.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les
plus distingués.

Fritz Jung

~~Père~~ des ~~chères~~ Rayons
un tableau de Peter et de
e bonnens Jung. - petit sur
bois.

p' J. J. Grimm
L. de Coene

8, square F. Vanderaende. Koebelberg
Le 31-5-33

GALERIE GEORGES GIROUX

43, B^d du Régent

Bruxelles

*Musei des
Beaux Arts*

Monsieur Laes

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 7 Mai 1933.

Monsieur

le Conservateur en Chef aux Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique 9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

Par la présente lettre je vous prie de vouloir bien délivrer le
tableau de Pieter MEERT figurant: " Intérieur avec 8 personnes en
costumes flamands " à la

Galerie Georges GIROUX , 43, Boulevard du Régent BRUXELLES
qui va demander le tableau en vous livrant cette décharge.

Le tableau 56/68 cm, peint sur bois, se trouve dans un cadre doré.
Je vous prie de vouloir bien délivrer à la Galerie Georges GIROUX aussi
la petite caisse dans laquelle je vous avai envoyé le tableau.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus dévouée

Fritz Jung

fritz jung

expédiée par la Galerie Georges GIROUX
43, Boulevard du Régent
BRUXELLES

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 7 Mai 1933.

Monsieur

le Conservateur en Chef aux Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique
9, Rue du Musée
BRUXELLES

Monsieur,

J'ai bien reçu vos 2 lettres des 10 et 30 Janvier courant concernant les tableau de

Pieter MEERT

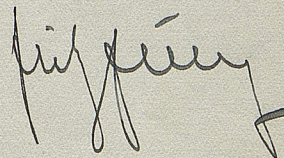
envoyé à votre adresse le 19 September 1932.

En vous remerciant des soins que vous avez eu je me prends la liberté de vous prier de vouloir bien délivrer le tableau à la

Galerie Georges GIROUX 43, Boulevard du Régent
contre une décharge dont je vous envoie ci-inclu la copie.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Fritz Jung



Fritz JUNG

Berlin W.35

Friedrich Wilhelmstr. 20

Téléphone: Barbarossa 0606

le 7 Mai 1933.

Monsieur

le Conservateur en Chef aux Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique 9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

Par la présente lettre je vous prie de vouloir bien délivrer le
tableau de Pieter MEERT figurant: " Intérieur avec 8 personnes en
costumes flamands " à la

Galerie Georges GIROUX , 43, Boulevard du Régent BRUXELLES
qui va demander le tableau en vous livrant cette décharge.

Le tableau 56/68 cm, peint sur bois, se trouve dans un cadre doré
Je vous prie de vouloir bien délivrer à la Galerie Georges GIROUX ^{aussi}
la petite caisse dans laquelle je vous avai envoyé le tableau.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus dévouée

Signé Fritz Jung m.p.

expédiée par la Galerie Georges GIROUX
43, Boulevard du Régent
BRUXELLES

30 janvier 1933.

C.
Loes

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 10 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, vu les circonstances économiques, peu favorables en ce moment, il n'a pas été possible à M. le Ministre de l'Instruction publique d'approuver la proposition que je lui avais adressée au sujet du tableau que vous avez bien voulu nous offrir en vente. Nous le regrettons infiniment, et vous réitérons nos remerciements pour l'obligeance que vous avez eue de nous soumettre votre proposition.

Nous tenons à votre disposition l'oeuvre dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Fritz JUNG,
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
Berlin W.35

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

° Section

N° 22737/I69.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

Bruxelles, le 28 JAN 1933 193...
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

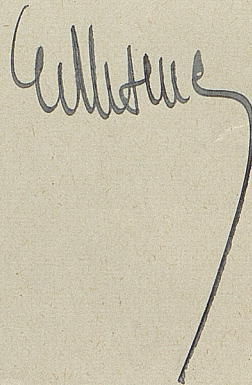
ANNEXE

Comme suite à votre lettre du 13 janvier
dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
je ne puis autoriser l'acquisition du tableau de
Pieter Meert, intitulé "Compagnie galante".

Vu la situation de la Trésorerie, il ne me
paraît pas opportun d'acheter en ce moment des
oeuvres qui n'auraient qu'un intérêt documentaire.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,



A Monsieur le Conservateur en Chef

des Musées Royaux des Beaux-Arts,

Bruxelles.

15 janvier 1933.

Monsieur le Ministre,

C.

M. Fritz JUNG, Friedrich-Wilhelmstrasse, 20, Berlin W.35, a proposé de céder à nos collections un tableau de Pieter Meert, peintre bruxellois du XVII^e siècle. Ce tableau est monogrammé et daté 1634. Il représente une "Compagnie galante" et il est peint sur bois (56 X 68 cm).

Il me semble que cette oeuvre est désirable pour nos collections, du point de vue scientifique.

Nos Musées ne sont pas seulement constitués de collections destinées au grand public, mais aussi de collections pouvant servir à l'étude de l'histoire de l'art, et spécialement de l'art national.

Nous ne possédons de Pieter Meert, peintre important de Bruxelles, qu'un seul tableau: "Les Syndics de la Corporation des Poissonniers de Bruxelles". Mais celui-ci n'est pas signé.

Par ailleurs, les oeuvres authentiques de Meert sont rares.

C'est pourquoi le tableau présenté par M. Jung est hautement désirable; il est monogrammé, il est daté, et de plus, il est authentifié par une gravure de Marcus Pitturi, portant le nom de notre peintre, comme auteur du tableau.

La Commission d'Art ancien, se ralliant à ma manière de voir, a bien voulu émettre un avis favorable à cette acquisition: elle a fixé le prix d'

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,
10, rue de la Loi,

Bruxelles.

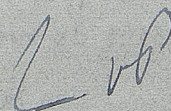
chat à 10.000 - 11.000 fr.

J'ai soumis à M. Jung une offre de 7.000 fr. Celui-ci vient de me répondre qu'il consent à ramener son prix à 10.000 fr, à condition que l'achat se fasse dans un délai très bref.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire savoir si vous autorisez cette acquisition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,



10 janvier 1933.

C.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 3 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis à M. le Ministre de l'Instruction publique, votre offre de nous céder le tableau dont il s'agit au prix de dix mille francs belges (10.000 fr. belges) J'espère que M. le Ministre de l'Instruction Publique pourra m'accorder l'autorisation de faire cet achat; dès qu'elle me sera parvenue, je m'empresserai de vous en aviser .

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Fritz Jung,
Friederich Wilhelmstrasse, 20
BERLIN W.35

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 3 janvier 1933.

Monsieur

le Conservateur en Chef aux Musées Royaux des
Beaux-Arts de Belgique

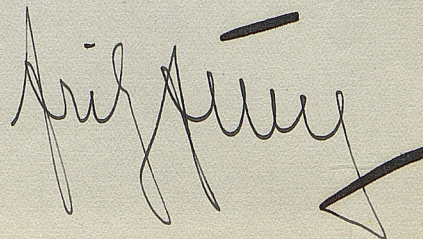
9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

J'ai le plaisir de confirmer réception de votre lettre du 30 décembre 1932. Je vous prie de vouloir bien agréer mes remerciements des soins que vous avez eu du Tableau de Pieter MEERT. Je vous suis reconnaissable que vous avez pu intéresser la Commission d'Art ancien pour le dit tableau. Quant au prix j'ai cru que ma demande de 18.000.- fr.belges est modeste, comme il s'agit d'un tableau non seulement de première qualité, mais en plus bien intéressant, principalement pour votre Musée. Cette pensée m'a engagé de vous offrir le tableau. Après avoir reçu l'offre de la Commission d'art ancien, je me suis décidé de diminuer le prix sur 10.000.- (dix mille) francs belges. Cette offre a vigueur jusqu'au 31 janvier 1933. J'espère que la Commission d'Art ancien ainsi que Monsieur le Ministre de l'Instruction publique vont approuver ce prix très bas.

En vous priant, Monsieur, de vouloir bien présenter mon offre à la Commission d'Art ancien, je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la plus dévouée



30 décembre 1932.

C.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 21 décembre courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai eu l'occasion de soumettre à nouveau votre offre à la Commission d'Art ancien. Sur ma proposition, elle a émis un avis favorable à l'achat éventuel de votre tableau, à la condition que le prix, très élevé, soit notablement diminué. Nous nous permettons, en conséquence, de vous présenter une offre de sept mille francs belges (7.000 fr. belges). Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire, au plus tôt, si vous l'acceptez? Je demanderais aussitôt à M. le Ministre de l'Instruction publique d'approuver cet achat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Fritz Jung,
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
Berlin W.35.

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr. 20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 21 décembre 1932

offt

Monsieur

le Conservateur en Chef aux Musées Royaux des
Beaux-Arts de Belgique 9, Rue du Musée

BRUXELLES

Monsieur,

J'ai l'honneur de confirmer réception de votre lettre du 17 courant concernant le tableau par PIETER MEERTE. Avant de vous prier de vouloir bien renvoyer le tableau à mon adresse par colli postal moyennant la caisse dans laquelle je vous ai envoyé le tableau, je me prends la liberté de vous prier d'avoir l'amabilité de vouloir bien franchement me dire la raison qui a fait la décision de la Commission d'Art ancien de vos Musées. Si la Commission n'a pas cru agréer le prix on pourrait s'arranger et dans ce cas-là je vous serais bien obligé si vous me dites le prix auquel la Commission est prêt à acquérir le tableau. Comme il s'agit d'un tableau bien intéressant je serais heureux de savoir le travail de l'artiste bruxellois au Musée de sa ville natale.

Veuillez bien agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Fritz Jung

17 décembre 1932.

C
Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 12 novembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art ancien de nos Musées, à qui j'ai soumis votre tableau, en sa dernière séance, n'a pas cru pouvoir émettre un avis favorable à l'acquisition de cette oeuvre pour nos collections.

Nous vous remercions, toutefois, de l'obligeance que vous avez eue de nous soumettre votre proposition.

Voulez-vous avoir l'amabilité de nous donner vos instructions relativement au renvoi du tableau?

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Fritz Jung,
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
BERLIN W.35

RAPPORT SUR UN TABLEAU ATTRIBUE A PIETER MEERT ET PRESENTE

EN VENTE PAR M. Fritz JUNG, DE BERLIN

pour la somme de 18.000 francs belges.

Ce tableau, dont nous avons d'abord examiné la photographie, et que nous avons fait venir pour examen au Musée, est de nature à nous intéresser au plus haut point. Les oeuvres connues de Pieter Meert sont très rares. Nous possédons son chef-d'oeuvre: "Les Doyens de la Corporation des Poissonniers de Bruxelles".

Il y a eu deux tableaux de lui dans la collection du Baron Janssens, à Bruxelles, monogrammés P.M. 1661.

Le sujet du tableau qui nous est présenté: "Une Compagnie Galante" est traité à la manière de plusieurs petits maîtres hollandais: Pieter Codde, Palamede³, Jan Olis, Dirk Hals, N. van Velsen, W.C. Duyster. Il sera bien difficile pour plusieurs d'entre nous d'accepter l'attribution à Pieter Meert, si on se base exclusivement sur l'étude comparative avec notre tableau; mais il faudra se rendre à l'évidence puisque'il se trouve une gravure dont je présente une photographie, qui est la reproduction exacte du tableau soumis. Cette gravure porte l'inscription P. Meer Pinxit, et cite le tableau comme existant à la Bibliothèque de Bartholomé Vitucri⁴, patricien, à Venise. La gravure est faite par Marcus Pitteri et se trouve au Cabinet des Estampes à Berlin. Wurzbach, dans le tome II, page 130 de son édition, signale l'existence de ce tableau à la collection Winkler à Leipzig. Pieter Meert fut inscrit, en 1629, comme élève à la Gilde des peintres de Bruxelles. Il a atteint la maîtrise en 1640. Le tableau est signé P.M. A° 1634. Il est bien possible que Pieter Meert ait peint ce tableau à cette date, avant d'avoir obtenu la maîtrise. On ne peut rien conclure au sujet de son âge, en 1634. La date de sa naissance est ignorée. On déduit de son inscription en 1629, à la Gilde, qu'il serait né vers 1619. A.J.W ^{autus} dit 1610. Il est bien possible que Pieter Meert, dans sa jeunesse, ait commencé par faire des tableaux dans le genre des petits maîtres hollandais. L'oeuvre présentée se rapproche le plus de celles de Pieter Codde; voir notamment des tableaux aux Musées de la Haye et de Lille.

L. van Bayen

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 12 Novembre 1932.

Monsieur

le Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
9, Rue du Musée

B r u x e l l e s

Monsieur,

Confirmant ma lettre du 9 courant j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclu la photographie de la gravure par Marcus Pitteri d'après le tableau de Pieter MEERT. Comme je vous ai dit dans ma dernière lettre, la gravure se trouve dans la collection du Kupferstichkabinet à Berlin. La photographie est fait au Kupferstichkabinet par le photographe, occupé aux Musées de l'état, Monsieur H.LOBERS.

Je vous serais bien obligé si vous avez l'amabilité de vouloir bien m'informer de la décision de la Commission des Musées.

Veuillez bien agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Fritz Jung

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 9 Novembre 1932.

Monsieur

le Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
9, Rue du Musée

B R U X E L L E S

Monsieur,

Je confirme réception de votre lettre du 5 courant et j'ai l'honneur de vous aviser que je vais vous remettre la photographie de la gravure par Marcus PITTERI d'après le tableau de Pieter MEERT en peu de jours: La gravure se trouve dans la collection du Kupferstichkabinet à Berlin et je viens de faire ordonner la photographie. Malheureusement je ne pouvais pas trouver la gravure au commerce.

Quant à votre remarque concernant l'attribution du tableau j'ai l'honneur à vous répondre que, d'après les notices du " Wurzbach : Niederländisches Künstler- Lexicon " la date de la naissance de Pieter MEERT n'est pas certain. Comme il est devenu maître de la corporation à Bruxelles en 1640, il avait 21 années - si la date de 1619 est juste -, il me paraît alors que l'année de la naissance de maître doit-être avant 1619. Cette supposition est d'accord de la date du tableau 1634.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Fritz Jung

5 novembre 1932.

Monsieur,

A.

En réponse à votre dernière lettre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre tableau est bien arrivé au Musée.

Je tiens à vous communiquer cette remarque au sujet des dates et de l'attribution du tableau.

S'il est de Pieter Meert, il aurait dû être peint par l'artiste à l'âge de 15 ans, puisque Meert est né en 1619 et que le tableau porte la date de 1634. Anomalie, pour le moins.

Vous me signalez que le tableau a été gravé par Marcus Pitte-ri. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'adresser un exemplaire de cette gravure ou, à son défaut, une bonne photographie. Ce document me sera très précieux lorsque je présenterai votre tableau à la prochaine séance de la Commission des Musées.

Croyez, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Fritz Jung,
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
BERLIN W. 20 (Allemagne)

Fritz JUNG

Berlin W.35
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 31 Octobre 1932.

Monsieur

le Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
9, Rue du Musée

B R U X E L L E S

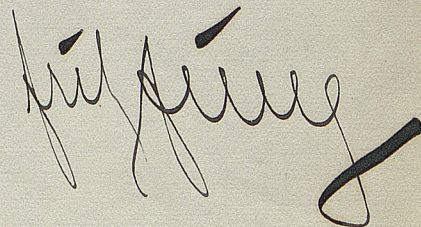
Monsieur,

Concernant le tableau de

Pieter MEERTE

figurant: " Intérieur avec 8 personnes en costumes flamands " remis
à l'adresse des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles
le 19 Septembre 1932 par colli postal, je suis rempli d'inquiétude que
vous ne m'avez pas fait savoir si le tableau y est arrivé en bon état
bien que je vous aie prié par ma carte postale du 5 courant d'avoir
l'amabilité de vouloir bien me le dire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus
distinguée.



5 août 1932.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 31 juillet, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je soumettrai volontiers votre offre à la Commission d'Art ancien de nos Musées. Vous pourriez donc nous envoyer le tableau. Mais il doit être entendu que, suivant l'usage, cet envoi doit être fait à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse en résulter pour l'Administration des Musées aucune espèce d'engagement ou de responsabilité.

Comme nous voici entrés en pleine période de vacances, la dite Commission ne se réunira pas avant le mois d'octobre. Il n'est donc pas nécessaire de nous expédier le tableau dès maintenant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Fritz Jung
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
BERLIN W.10.

Fritz JUNG

Berlin W.10
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 31 juillet 1932.

4

Au

Cabinet du Conservateur en chef

Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique

9, Rue du Musée

B r u x e l l e s

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 29 juillet. Le prix pour le tableau de Pieter MEERTE est

Frs.belges 18.000.- (Dix-huit mille francs belges)

Il se comprend pour le tableau, cadre doré inclu. Le prix sera payable par cheque comptant sur Berlin.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner vos ordres concernant l'expédition du tableau.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Fritz Jung

29 juillet 1932.

C

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 15 juillet courant, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire connaître le prix que vous demandez du tableau que vous offrez en vente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Fritz Jung
Friedrich Wilhelmstrasse, 20
Berlin W.10

Fritz JUNG

Berlin W.10
Friedrich Wilhelmstr.20
Téléphone: Barbarossa 0606
le 15 Juillet 1932.

28

À la

Direction du Musée royal de peinture ancienne

BRUXELLES

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que le tableau par

Pieter MEERT (MEERTE)

figurant: " Intérieur avec 8 personnes en costumes flamands " se trouve dans ma possession. Conforme les notices du " Wurzbach: Niederländisches Künstler- Lexicon, " p.130 du vol.N2.2 le tableau s'est trouvé dans la collection WINKLER à LEIPZIG. Le tableau que se trouve dans un état excellent est peint sur bois, les mesures sont: hauteur ca.56 cm, largeur ca.68 cm.

La signature est..... PM @ 1634

Elle se trouve en claires lettres et chiffres à la côté droite au dessous du tableau que se trouve au mur.

Le texte de la gravure de Marcus PITTERI pour le tableau est le suivant:

Ciò che all' occhio e al pensier si fa presente
In questo foglio a tuo diletto espresso
E' il soave stil della Fiaminga gente
Che sapoeggia il Té l'un l'altro appresso.

Principalement les costumes sont d'une peinture merveilleuse, dont la photographie malheureusement ne rend pas compte du tout.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus dévouée

Fritz Jung